

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° I-4 26SGADL0115

SEANCE DU
25 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice :
70

Nombre de conseillers présents :
56

Date de convocation :
19 juin 2026

Date d'affichage :
30 juin 2026

OBJET :
Adoption du procès-verbal du conseil
communautaire du 13 mai 2026

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 68

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 68

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 12**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 25 juin à dix-huit heures trente
le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en
séance, Salle Raymond DEVOS - 71230 SAINT VALLIER, sous la
présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal
CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M.
Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Viviane
PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY -
Mme Anne SEVIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - M. Frédéric
BORNE - M. Samuel BRANDILY - Mme Laure BUFFENOIR THERY -
Mme Solange CAPBER - M. Michel CHARDEAU - M. Gilbert COULON
- M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Jean-
Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Rémi FALCAND - M.
Frédéric FAUCHON - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien
GAUTHERON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M.
Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude
JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M.
Sébastien LATINO - M. Jean-Paul LUARD - Mme Mélanie MAES -
Mme Catherine MATRAT - Mme Alexandra MEUNIER - M.
Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent
MILLIET - M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN - Mme Stéphanie PINTO
PEREIRA - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Enio SALCE - M.
Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Stephan SAVETIER -
Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent THOMASSET - M. Noël
VALETTE - M. Fabrice VESVRES - M. Antoine WIECZOREK

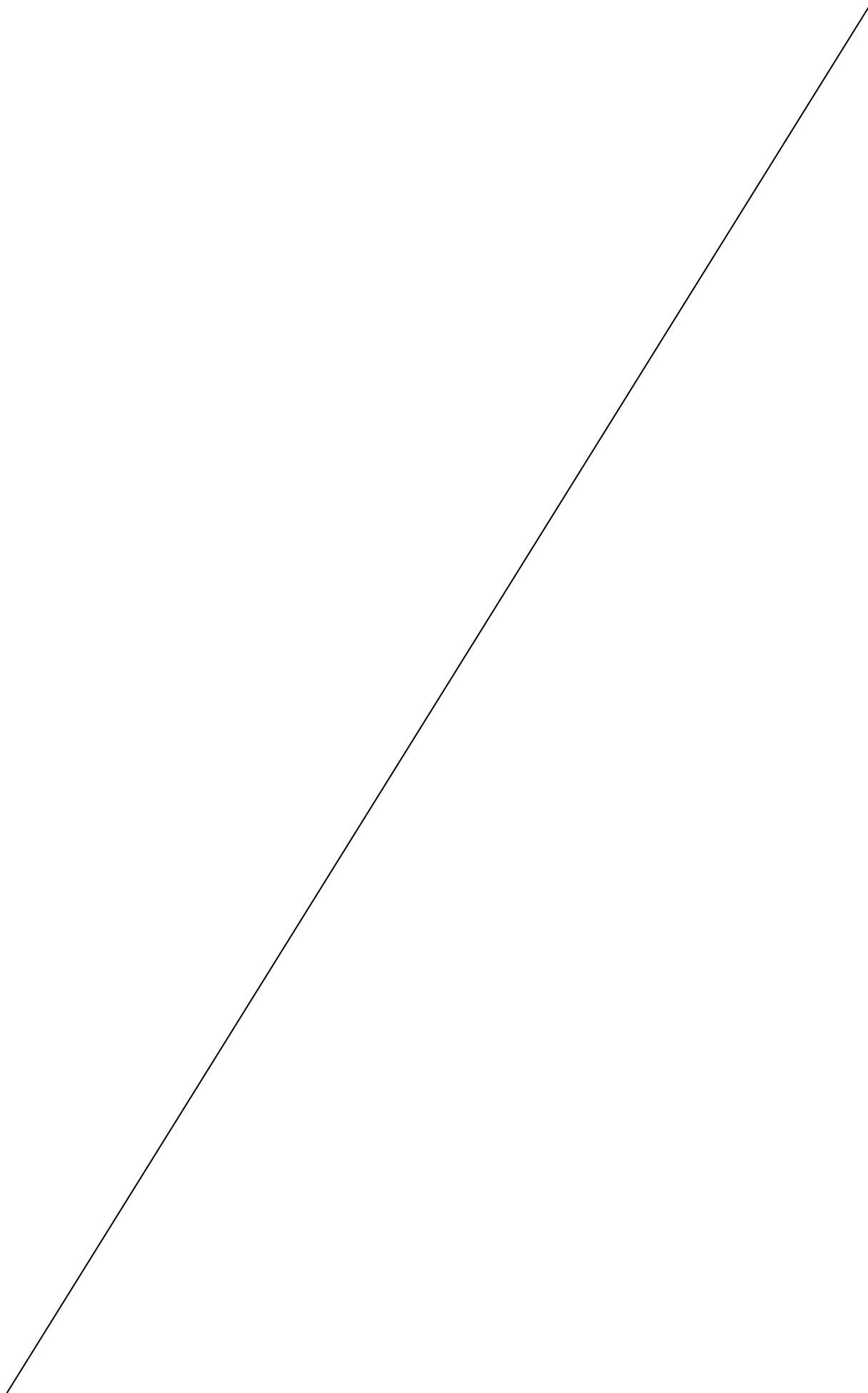
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Eric COMMEAU
M. Jean-Louis SAVETIER
Mme BEURIER (pouvoir à M. Frédéric FAUCHON)
M. BONNAND (pouvoir à Mme Solange CAPBER)
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)
M. MARTI (pouvoir à M. Sébastien GAUTHERON)
M. MARTINON (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme NAUDIN (pouvoir à M. Laurent MILLIET)
Mme OSMAN (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
Mme PAUCHARD (pouvoir à M. Guillain GILLIOT)
Mme PERNIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)
M. ROBERT (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
Mme TRAVERS (pouvoir à Mme Florence BARBERY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Samuel BRANDILY



Le rapporteur expose :

« Il vous est proposé de bien vouloir adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 13 mai 2026.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 13 mai 2026

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 30 juin 2026
et publié, affiché ou notifié le 30 juin 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,

Isabelle LOUIS

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized 'I' and 'L' with a horizontal stroke extending to the right.

LA PRESIDENTE,

Isabelle LOUIS

A handwritten signature in dark ink, identical to the one on the left, featuring a large, stylized 'I' and 'L' with a horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire de séance,
Samuel BRANDILY

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized 'B' and 'S' with a horizontal stroke extending to the right.

OBJET :

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul

LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON, Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :
Création de la conférence des maires

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON,

Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

Pacte de gouvernance - Débat sur l'opportunité de rédiger un pacte de gouvernance entre la CUCM et ses communes membres

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul

LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON, Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

Commission consultative des services publics locaux - création et désignation des membres

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON,

Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :
Commission consultative des services publics locaux - Adoption du règlement intérieur

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON,

Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

Commission de délégations de services publics - Création et modalité de dépôt des listes

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON,

Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

Mandat 2026-2032 - Désignation des représentants de la CUCM dans les organismes extérieurs

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON,

Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

Comité social territorial (CST) et formation spécialisée - Détermination de la composition et recueil de l'avis de l'administration

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul

LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON, Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

Direction de l'Ecomusée - service expositions - suppression d'un emploi permanent

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON, Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON,

Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

Direction Transports et Mobilité - service transports scolaires et urbains - suppression et création d'un emploi permanent

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON, Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul

LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON, Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :
Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Proposition des commissaires membres

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul

LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON, Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :
Commission permanente finances et ressources 2026-2032 -Création et désignation des membres

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tiffany BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul

LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON, Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

Association les Amis des Antilles - Attribution d'une subvention à l'association

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON,

Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :
Association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger - Attribution d'une subvention

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON,

Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

ECUISSSES - Villa Perrusson - Label destination d'excellence - Autorisation de signature d'une convention avec le comité régional du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul

LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON, Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :

Préservation des ressources en eau et de la biodiversité - Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne - Attribution de la participation communautaire 2026 - Autorisation de signature de la convention d'objectifs

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles

LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON, Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

OBJET :
Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux

PRESENTS :

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Daniel MARTINON, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Frédéric FAUCHON

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Nicolas BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET), M. Frédéric BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON), Mme Solange CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN), M. Rémi FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Catherine JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT), Mme Mélanie MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN), M. David MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD), Mme Marie-Josèphe MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN), M. Laurent THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT), M. Fabrice VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY), M. Antoine WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 69

Mme Florence BARBERY, Mme Béatrice BARNAY, Mme Tifanny BEURIER, M. Nicolas BONNAND, M. Frédéric BORNE, M. Samuel BRANDILY, Mme Laure BUFFENOIR THERY, M. Thierry BUISSON , Mme Solange CAPBER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Chantal CORDELIER, M. Gilbert COULON, M. Christian DARROUX, Mme Magali DOUHERET, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, M. Rémi FALCAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Thomas FOURRIER, M. Sébastien GAUTHERON, M. Guillain GILLIOT, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, Mme Catherine JETTE, M. Dominique JOUANNE, M. Charles LANDRE, M. Sébastien LATINO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, Mme Mélanie MAES, M. David MARTI, M. Daniel MARTINON,

Mme Marie-Josèphe MATHY, Mme Alexandra MEUNIER, M. Mohamed MESSOUSSA, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Laurent MILLIET, Mme Emilie NAUDIN, Mme Sandra OSMAN, Mme Florence PAUCHARD, Mme Anne PERNIN, M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN, Mme Viviane PERRIN, M. Alain PHILIBERT, Mme Christine PLOCINICZAK, M. Cyrille POLITI, M. Marc REPY, M. Alain ROBERT, M. Enio SALCE, M. Arnaud SANVERT, M. Florian SARTARIN, M. Jean-Louis SAVETIER, M. Stephan SAVETIER, Mme Anne SEVIN, Mme Aurélie SIVIGNON, M. Laurent THOMASSET, Mme Carine TRAVERS, M. Noël VALETTE, M. Fabrice VESVRES, M. Antoine WIECZOREK, Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (69 VOIX)

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 13 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 13 mai à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, EMBARCADERE - SALLE BOURDELLE - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Guillaïn GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Florence PAUCHARD - Mme Viviane PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY - Mme Anne SEVIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - Mme Tiffany BEURIER - M. Samuel BRANDILY - Mme Laure BUFFENOIR THERY - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Jean-Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien GAUTHERON - M. Jean GIRARDON - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M. Sébastien LATINO - Mme Isabelle LOUIS - M. Jean-Paul LUARD - M. Daniel MARTINON - Mme Alexandra MEUNIER - M. Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent MILLIET - Mme Emilie NAUDIN - Mme Sandra OSMAN - Mme Anne PERNIN - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Alain ROBERT - M. Enio SALCE - M. Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Jean-Louis SAVETIER - M. Stephan SAVETIER - Mme Aurélie SIVIGNON - Mme Carine TRAVERS - M. Noël VALETTE - Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Frédéric FAUCHON
M. BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON)
Mme CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN)
M. FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER)
M. GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)
Mme MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN)
M. MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD)
Mme MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
M. PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)
M. THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
M. VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY)
M. WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme BARNAY Béatrice

SOMMAIRE :

MISE EN PLACE DE LA SÉANCE	3
I - QUESTIONS ADMINISTRATIVES	4
1. Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.....	4
2. Création de la Conférence des maires	4
3. Pacte de gouvernance - Débat sur l'opportunité de rédiger un pacte de gouvernance entre la CUCM et ses communes membres	5
4. Commission consultative des services publics locaux - Création et désignation des membres	7
5. Commission consultative des services publics locaux - Adoption du règlement intérieur	8
6. Commission de délégations de services publics - Création et modalité de dépôt des listes	8
7. Mandat 2026-2032 - Désignation des représentants de la CUCM dans les organismes extérieurs	9
8. Comité social territorial (CST) et formation spécialisée - Détermination de la composition et recueil de l'avis de l'administration.....	11
9. Direction de l'Ecomusée - Service expositions - Suppression d'un emploi permanent.....	11
10. Direction Transports et Mobilité - Service transports scolaires et urbains - Suppression et création d'un emploi permanent	12
II - QUESTIONS FINANCIERES.....	13
1. Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Proposition des commissaires membres.....	13
2. Commission permanente finances et ressources 2026-2032 -Création et désignation des membres	15
V – DEVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	17
1. Association les Amis des Antilles - Attribution d'une subvention à l'association	17
2. Association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger - Attribution d'une subvention	17
3. ECUISSES - Villa Perrusson - Label destination d'excellence - Autorisation de signature d'une convention avec le comité régional du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté.....	18
VI – DEVELOPPEMENT DURABLE	18
1. Préservation des ressources en eau et de la biodiversité - Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne - Attribution de la participation communautaire 2026 - Autorisation de signature de la convention d'objectifs.....	19
VII – PROXIMITE	19
1. Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux	19

MISE EN PLACE DE LA SÉANCE

Mme la Présidente.- Mesdames, Messieurs, bonjour à toutes et tous. Nous allons donc commencer ce premier Conseil communautaire du mandat après le Conseil communautaire d'installation. Je vais procéder à l'appel nominal.

(La Présidente procède à l'appel).

Mme la Présidente.- Madame Stéphanie PINTO PEREIRA, je... Madame... où elle se trouve ? Si vous pouvez lever la main Madame ? Voilà, merci. Donc, suite à la démission, vous êtes nouvellement installée conseillère communautaire et vous représentez la ville de Blanzay. Bienvenue à vous. Voilà.

Mme la Présidente.- Alors, les pouvoirs étant déposés, l'appel a été effectué. Je vais donc procéder à la désignation d'un secrétaire de séance. Je propose à Madame Béatrice BARNAY d'être secrétaire de séance. Vous l'acceptez ? Je vous remercie.

Madame Béatrice BARNAY est désignée secrétaire de séance.

Observations : Désignation à l'unanimité.

Mme la Présidente.- Je vais vous lire quelques propos en introduction de ce Conseil communautaire :

Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires, chers Collègues, chers Habitants, avant l'examen de notre ordre du jour, je souhaite vous dire ces quelques mots :

Ce Conseil communautaire est le premier depuis notre installation et depuis la confiance que vous m'avez accordée à la présidence de notre Communauté Urbaine. Une nouvelle fois, je vous le dis en sincérité, cette confiance me touche tout naturellement et m'engage pleinement depuis plusieurs semaines avec les élus de l'exécutif et les services communautaires. Un travail important a été engagé afin de mettre en place les conditions d'une gouvernance fondée sur le dialogue, la disponibilité et le respect de l'ensemble des élus des communes de notre territoire, c'est le sens des délibérations qui vous sont aujourd'hui proposées autour de la Conférence des maires, du pacte de gouvernance, du fonctionnement de nos commissions et plus largement de l'organisation de notre travail collectif. Et si je suis Présidente, c'est pour porter sans fléchir les valeurs de coopération, d'équilibre et de dialogue entre les communes de notre Communauté Urbaine, valeurs qui prévalent depuis sa création.

Ces dernières élections ont renouvelé très profondément ce Conseil et sa gouvernance, ouvrant la voie à une relecture approfondie de ces pratiques. La Communauté Urbaine n'est pas une institution extérieure à ses communes, elle en est leur outil commun. La Communauté, comme son nom l'indique, n'est pas seulement une structure financière, technique ou administrative. La Communauté, c'est nous, c'est notre bien commun. C'est l'ensemble des habitants, l'ensemble des élus municipaux, l'ensemble des maires et des délégués communautaires. Elle en est l'émanation directe et, en ce sens, elle mérite toute notre attention et notre considération. Elle appartient à chacune des communes et n'a de sens que dans sa capacité à les faire travailler ensemble dans la prise en compte de leur réalité, de leurs attentes et de leur complémentarité. Le Creusot et Montceau-les-Mines, qui sont les deux villes centres, remplissent évidemment des fonctions de centralité essentielles aux côtés des communes intermédiaires et des communes rurales. Mais ces dernières participent tout autant et différemment à l'équilibre, à la vitalité et à l'identité de notre territoire.

Mais j'entends aussi les interrogations et parfois les désaccords qui peuvent s'exprimer publiquement. Certes, le débat est naturel dans une démocratie locale vivante, et il y trouve toute sa place, mais je souhaite aussi dire avec simplicité et clarté que les sujets communautaires ont vocation à être traités dans le dialogue direct entre élus et dans le respect de la fonction première de nos instances. L'information par voie de presse a naturellement toute sa place dans la vie démocratique locale. Mais la médiatisation des rapports institutionnels ne peut tenir lieu d'intermédiaire constitué à nos échanges concernant les sujets communautaires, nous sommes des élus de la République, responsables, engagés et bien convaincus de la valeur démocratique de nos institutions. Aussi, nous ne pouvons qu'être soucieux de l'impact de ces débats médiatiques sur la sérénité de travail des agents de la collectivité, plus particulièrement. Et d'une façon générale se montrer inquiets de leur impact et des interrogations qu'ils font peser sur les habitants de l'ensemble de notre territoire. Pourtant, je veux souligner que la qualité de vie de tous, par la confiance dans les politiques publiques portées par nos institutions, est ce qui font notre priorité. Car derrière ces

sujets, il y a aussi des hommes, des équipes et un service public qui ont besoin de stabilité, de visibilité et de transparence.

Bien sûr, les sujets qui concernent notre Communauté Urbaine sont parfois complexes. Ils touchent aux grandes compétences, à nos équilibres financiers, à nos investissements, à notre patrimoine, à l'organisation de nos services publics. Ils appellent ainsi du sérieux, de la méthode, du réalisme et de l'honnêteté. Notre devoir collectif est ainsi de nous parler directement entre élus communautaires, dans le respect et le sens du dialogue. C'est la raison pour laquelle je n'entends pas conduire cette présidence dans la précipitation ou dans l'urgence réactive, mais bien plutôt avec sérénité par le travail commun et par les échanges. Depuis ma prise de fonctions, j'ai souhaité être pleinement disponible pour l'ensemble des maires et des élus communautaires. Je continuerai à rencontrer tous les élus qui souhaitent échanger, porter une interrogation, partager une difficulté ou faire encore des propositions concernant cette Communauté Urbaine et l'avenir de ce territoire. Car la stabilité des institutions n'est pas antinomique avec l'évolution des méthodes et ne signifie pas que rien ne change, bien au contraire. Après plus de 50 ans d'existence, il me paraît utile de réinterroger nos façons de faire, notre organisation et nos modes d'exercice. Et sur ce point, le travail est engagé et je vous proposerai prochainement des modalités de construction commune d'un projet de mandat. Cette feuille de route sera élaborée à partir d'un constat partagé et de propositions qui seront construites en commun. C'est ainsi que pour ma part, je conçois le futur fonctionnement de notre Communauté Urbaine. Nous devons montrer l'image d'une Communauté Urbaine qui travaille, qui dialogue, qui associe et qui avance dans un climat de respect mutuel et d'apaisement. Parce que notre responsabilité commune est simplement d'être utile aux habitants de nos 34 communes et de préparer ensemble l'avenir de ce territoire.

Pour conclure, je dirais que si se réunir aujourd'hui en est le début, travailler et construire ensemble en sera la réussite. Je vous remercie de votre écoute et vous propose à présent de débiter ce premier Conseil communautaire.

I - QUESTIONS ADMINISTRATIVES

1. Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Mme la Présidente. - Alors nous allons donc passer, si j'arrive à agrandir cet écran qui s'est rétréci. Voilà. Au compte rendu des décisions prises. ... Voilà... en application de l'article L5211- 10 du Code général des collectivités territoriales. Voilà, alors vous avez eu lecture, je pense, sur vos tablettes de ces décisions qui sont nombreuses, qui ont été donc prises, antérieurement. Y a-t-il des questions ? Il n'y a donc pas de question. S'il n'y a pas de question, nous allons passer au vote sur cette délibération. Alors je pose quand même la question traditionnelle. Y a-t-il des gens qui ne souhaitent pas par prendre part au vote en raison d'une délibération avec laquelle ils auraient un conflit d'intérêts ? Donc, eh bien, est-ce que des personnes s'abstiennent ? Est-ce que des personnes votent contre ? Qui vote pour ? Je vous remercie.

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Observations : Prise d'acte.

2. Création de la Conférence des maires

Mme la Présidente. - Nous allons passer au rapport numéro 2, la création de la Conférence des maires et je donne la parole à Monsieur le Vice-président Gérard DURAND.

M. Gérard DURAND. - Madame la Présidente, merci. Chers collègues. Donc il s'agit de délibérer sur la création de la Conférence des maires, vu l'article L5211-11-3 du Code général des collectivités territoriales relatives à l'obligation de création d'une Conférence des maires dans les EPCI.

Conformément aux dispositions de l'article L5211- 11- 3 du Code général des collectivités territoriales, la création d'une Conférence des maires est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale, EPCI, à fiscalité propre, à moins que l'ensemble des maires des communes membres ne soient membres du Bureau communautaire. Cette instance introduite par la loi numéro 2019-14-61 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement de la vie locale et à la proximité de l'action publique vise à renforcer le dialogue entre l'EPCI et les communes membres en associant systématiquement les maires aux réflexions sur les orientations stratégiques et sur les projets structurants du territoire. Elle inscrit dans une démarche de transparence, de coopération et de gouvernance partagée et permet de consolider les liens entre la Communauté Urbaine et les 34 communes qui la composent, débattre des enjeux territoriaux, aménagement, transition écologique, mutualisation des services, et cetera... assurer une information réciproque dans l'EPCI et les communes dans un esprit de confiance et de subsidiarité. La Conférence des maires doit également être informée et émettre des avis sur la procédure du plan local d'urbanisme intercommunal.

Avant même que la constitution de la Conférence des maires ne devienne obligatoire, la CUCM avait fait le choix de réunir cette instance qui a toujours, excusez-moi, qui a toujours été pensée comme un lieu d'échange d'information et d'expression des élus. Elle n'a toutefois pas été créée de façon formelle par le biais de l'adoption d'une délibération, démarche qui vous est proposée à présent.

La Conférence des maires sera présidée par la Présidente de la Communauté Urbaine et regroupera l'ensemble des maires des communes membres, qu'ils soient ou non conseillers communautaires. Elle se réunira à l'initiative de la Présidente ou, dans la limite de 4 réunions par an, à la demande d'un tiers des maires. Son rôle sera strictement consultatif, mais les avis émis seront transmis à l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres. Le fonctionnement de la Conférence des maires pourra être ajusté en fonction du pacte de gouvernance qui sera adoptée prochainement par le Conseil. Le règlement intérieur de la CUCM reprendra les règles de fonctionnement de cette conférence.

J'ajouterai un petit mot, si vous me permettez, Madame la Présidente. Au vu de cette délibération, Madame la Présidente, si vous me le permettez, je souhaitais dans un premier temps remercier les maires ruraux qui ont assisté à notre réunion du 6 mai dernier sur la commune de Saint Firmin. Réunion qui a été conviviale et constructive. Profiter également pour constater que le message a été entendu et retenu sur le fait peut être de tenir moins de conférences des maires sur une année, mais que celles-ci soient plus appropriées aux éventuelles attentes de chacun ou sujets à traiter. Remarque également constructive, suite à nos discussions et à votre écoute Madame la Présidente, sur le fait d'essayer de tenir ces conférences des maires sur nos communes respectives pour ceux qui le souhaitent. Cela amène une certaine convivialité qui n'est pas à négliger. Les échanges autour d'une table en nos salles des fêtes, je pense, seront plus productifs que dans un amphithéâtre. Je vous remercie de votre écoute et vous prie de bien vouloir délibérer concernant la Conférence des maires.

Mme la Présidente. - Merci beaucoup Monsieur le Vice-président pour ces propos conclusifs également qui rappellent le travail d'une manière consensuelle, ouverte et j'ajouterais que l'ordre du jour, je pense qu'on peut le préciser également, sera partagé. Les maires auront à proposer, à participer à la construction de cet ordre du jour. Il y aura également dans cette nouvelle conférence des maires, dans son nouveau format, une partie informative, mais également une partie portée à débat. Voilà et c'est dans l'esprit que Monsieur le Vice-président vous a décrit. Une instance de délibération, mais aussi d'information très importante. Je vous en remercie. Y a-t-il des questions ? Sur cette Conférence des maires nouvellement instituée. S'il n'y a pas de questions, je n'en vois pas, nous allons passer au vote sur sa création. Alors des personnes ne souhaiteraient-elles pas participer au vote ? Est-ce qu'il y a des personnes qui s'abstiennent ? Qui votent contre ? Qui est pour ? Je vous remercie.

Création de la conférence des maires

Le conseil décide :

- *De créer une conférence des maires pour le mandat 2026-2032, présidée par la Présidente de la CUCM et composé des 34 maires des communes membres.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

3. Pacte de gouvernance - Débat sur l'opportunité de rédiger un pacte de gouvernance entre la CUCM et ses communes membres

Mme la Présidente.- Toujours dans l'esprit d'une gouvernance partagée, je vais continuer de donner la parole à Monsieur le 3^{ème} vice-président pour nous parler du pacte de gouvernance.

M. Gérard DURAND.- Merci, Madame la Présidente. Pacte de gouvernance, débat sur l'opportunité de rédiger un pacte de gouvernance entre la CUCM et ses communes membres.

Vu l'article L5211- 11-2 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'organisation d'un débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre le PCI et ces communes membres.

La loi numéro 2019- 14 61 du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique, a introduit, via l'article L5211- 11- 2 du Code général des collectivités territoriales, CGCT, une disposition visant à renforcer la gouvernance des établissements publics de coopération intercommunale EPCI en fiscalité propre. Cet article impose la tenue d'un débat au sein du Conseil communautaire sur l'opportunité d'élaborer un pacte de gouvernance entre l'EPCI et ses communes membres après chaque renouvellement général des conseils municipaux. Si la conclusion d'un tel pacte reste facultative, le débat sur son opportunité est en revanche obligatoire. En cas de décision favorable à son élaboration, le pacte doit être adopté dans un délai de 9 mois à compter du renouvellement général des conseillers municipaux. Après consultation des communes membres, ces dernières disposeront d'un délai de 2 mois pour rendre leur avis sur le projet de pacte transmis par l'EPCI.

L'objectif de ce pacte est de clarifier et de formaliser les relations entre la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines, CUCM et ses communes-membres. Le contenu du pacte de gouvernance est laissé à libre appréciation locale, la loi se limitant à donner quelques indications sur les thèmes pouvant être abordés, parmi lesquels notamment les orientations en matière de mutualisation de services entre les services de l'intercommunalité et ceux des communes membres afin d'assurer une meilleure organisation des services. Les élus du Conseil communautaire, excusez-moi, les élus du Conseil de Communauté ont déjà fait le choix, en 2021, d'élaborer un tel document qui a été adopté par délibération le 20 mai 2021, après consultation des conseils municipaux. Ce pacte de gouvernance énonce un certain nombre de règles et de pistes de réflexion : sur les instances associant les communes, le Bureau communautaire, la Conférence des maires, la CLECT, les commissions thématiques et les informations transmises aux conseillers municipaux, sur les actions de la CUCM en matière de mutualisation, coopération, la mission animation territoriale, la territorialisation des équipes de voirie, l'instruction des autorisations d'urbanisme et le service commun ingénierie informatique, la formation des agents en union de collectivités, les groupements d'achat, les fonds de concours, la consultation des communes préalablement aux sessions, sur le travail d'observation partagé sur le territoire en matière d'enjeux financiers et fiscaux et d'équipements et de services de à mutualiser également entre communes.

Si vous décidiez, si vous deviez décider de la rédaction d'un nouveau pacte de gouvernance, le sujet, les sujets suivants pourraient également y être traités : Le transfert des pouvoirs de police spéciaux des maires au président de la CUCM, les nouveaux services qui pourraient être mutualisés entre l'EPCI et ces communes membres, tandis que la méthode d'élaboration pourrait être la suivante : Le travail de co-construction étant impulsé par l' élu aux charges des services aux communes. Présentation lors de la prochaine Conférence des maires et constitution d'un groupe de travail mixte élus représentant la CUCM et les élus locaux. Entretiens bilatéraux avec les maires sur la base d'un questionnaire, rédaction en lien avec les membres du groupe de travail. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, il appartient au Conseil de Communauté de débattre de l'opportunité de rédiger un nouveau pacte de gouvernance.

Puis-je dire un petit mot aussi sur ce cas, Madame la Présidente ? Au vu de cette délibération, Madame la Présidente également. Un petit mot sur le nouveau pacte de gouvernance ? Il s'agira bien sûr, je dis bien sûr, de voir ce qui doit être maintenu, ce qui pourrait évoluer ou bien être créé suivant les possibilités de la CUCM et les attentes de chacun. En ce domaine, je prendrai mes marques auprès et avec l'appui de Sophie Penet qui maîtrise très bien ces sujets. Il nous faudra également créer un groupe de travail. Je compte sur vous. Je vous remercie pour votre écoute et vous prie de bien vouloir délibérer concernant ce pacte de gouvernance.

Mme la Présidente.- Merci Monsieur le Vice-président. Y a-t-il des questions sur ce pacte de gouvernance ? Donc s'il n'y a pas de questions, nous allons donc passer au vote. Nous allons passer au vote. Est-ce qu'il y a des personnes qui ne souhaitent pas participer au vote ? Est-ce qu'il y a des personnes qui s'abstiennent ? Qui votent contre ? Pour ? Je vous remercie.

Pacte de gouvernance - Débat sur l'opportunité de rédiger un pacte de gouvernance entre la CUCM et ses communes membres

Le conseil décide :

- De prendre acte de la tenue du débat organisé sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre la CUCM et ses communes membres ;
- D'élaborer un pacte de gouvernance avec les communes membres de la CUCM.

Observations : Prise d'acte.

4. Commission consultative des services publics locaux - Création et désignation des membres

Mme la Présidente.- Nous allons passer au rapport numéro 4 : Commission consultative des services publics locaux et je vais céder la parole au premier Vice-président, Monsieur JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Merci Madame la Présidente. Cette délibération est celle qui permet la création et la désignation des membres pour la Commission consultative des services publics locaux. Qu'est-ce que c'est cette Commission ? C'est une Commission qui est instituée par la loi et qui est obligatoire pour les EPCI et de plus de 50 000 habitants. Son objectif, c'est d'étudier les rapports établis par nos délégués. Chaque année, nous en avons plusieurs. Nous avons des délégués sur l'eau, l'assainissement, nous avons un délégué sur les transports, nous avons un délégué sur la fibre, donc c'est d'étudier leur rapport pour savoir un petit peu qu'est-ce qu'ils ont réalisé sur notre territoire pendant l'année précédente. Nous avons aussi le rapport des services publics sur l'eau, sur l'assainissement, sur les déchets pour ceux qui sont dotés, enfin qui sont gérés en interne. Et donc cette Commission doit chaque année être consultée pour étudier ces différents rapports. Elle est aussi consultée avant les conseils communautaires, en cas de décision où on déciderait de créer une nouvelle délégation. Ce n'est pas le sujet aujourd'hui, mais si on doit créer une nouvelle délégation, cette Commission devra donner son avis avant de passer en Conseil communautaire.

Nous pouvons inviter au sein de cette commission un spécialiste si nécessaire pour éclairer les membres de la Commission. Cette Commission est constituée d'élus communautaires. Bon, je vous donnerai la liste des 5 titulaires proposés et des 5 plus suppléants. Mais il y a aussi des personnalités extérieures qui représentent des associations locales. Celles qui siègent dans notre Commission consultative des services publics locaux sont : Que choisir ensemble de Saône-et-Loire, la Confédération nationale du logement que vous connaissez parfois sous l'acronyme de CNL et puis France Handicap.

Ce qui est proposé, c'est de créer cette commission avec, par parallélisme avec par exemple la Commission d'appel d'offres : 5 représentants titulaires et 5 suppléants. Les personnes qui sont proposées sont pour les titulaires, Madame Pascale FALLOURD, Madame Florence PAUCHARD, Monsieur Nicolas BONNAND, Monsieur Jean-François JAUNET et Monsieur Gérard DURAND. Pour les suppléants, Madame Béatrice BARNAY, Monsieur Sébastien LATINO, Madame Alexandra MEUNIER, Monsieur Guy MIKOWLASKI et Madame Magali DOUHERET. Si vous avez des questions par rapport à cette commission ? On m'a dit que les noms ne sont pas les mêmes que ce que j'ai. Ah. Oui, on a effectivement... Je ne suis plus dans la liste. C'est Christophe DUMONT qui est dans la liste ? Oui, c'est ça ? Oui. Donc en fait, Christophe DUMONT siège effectivement sur cette liste-là.

Mme la Présidente.- Merci Monsieur le Vice-président. Donc à noter aussi en lien avec ce qui vient justement d'être modifié que si la Présidente est de droit présidente de cette commission, cela sera délégué à Monsieur Jean-François JAUNET par arrêté. D'où Monsieur Christophe DUMONT qui intègre la liste des membres titulaires.

Alors il y a 2 rapports qui concernent la même commission, mais comme on n'a pas encore constitué, enfin on n'a pas pu encore vous présenter des modes de vote comme il est coutumier de le faire par suite. Aujourd'hui on va voter malgré que les 2 soient liés. Donc sur la création de cette Commission consultative des services publics locaux. Est-ce que on n'a pas eu connaissance de conflit d'intérêt mais y a-t-il des personnes ? Y a-t-il des questions d'abord puisque je ne vous ai pas proposé de questionner ce rapport ? Y a-t-il des personnes qui ne souhaitent pas prendre part au vote ? Donc nous allons procéder au vote. Des personnes souhaitent-elles s'abstenir ? Voter contre ? Qui vote pour ? Je vous remercie.

Commission consultative des services publics locaux - Création et désignation des membres

Le conseil décide :

- D'approuver la création d'une commission consultative des services publics locaux pour la durée du mandat 2026-2032 ;

- D'arrêter à 5 membres titulaires et à 5 membres suppléants le nombre de conseillers communautaires qui siégeront au sein de cette commission ;
- De désigner les conseillers communautaires suivants pour siéger à la commission consultative des services publics locaux :

Titulaires	Suppléants
Pascale FALLOURD	Béatrice BARNAY
Florence PAUCHARD	Sébastien LATINO
Nicolas BONNAND	Alexandra MEUNIER
Christophe DUMONT	Guy MIKOLAJSKI
Gérard DURAND	Magali DOUHERET

- Que les associations suivantes siégeront à la CCSPL :
 - o Que choisir ensemble de Saône-et-Loire
 - o Confédération Nationale du Logement (CNL)
 - o France Handicap

Observations : Adoption à l'unanimité.

5. Commission consultative des services publics locaux - Adoption du règlement intérieur

Mme la Présidente.- Je redonne la parole à Monsieur Jean François JAUNET sur l'adoption du règlement.

M. Jean-François JAUNET.- Oui, donc cette Commission fait l'objet d'un règlement intérieur. Je vous rappelle donc son rôle, c'est de rendre un avis sur les rapports annuels des délégations. Elle est présidée soit par la Présidente, soit par son représentant désignée par arrêté, et donc ce sera moi qui serai président de cette commission. En fonction de l'ordre du jour, elle peut inviter, comme je vous l'ai dit, des personnes avec voix consultative mais dont l'audition paraît utile. La convocation est envoyée aux membres 5 jours francs avant la séance. Les votes sont exprimés à main levée, sauf si la majorité des membres souhaite, le tiers des membres souhaite faire un vote à bulletin secret. Et puis le compte rendu bien évidemment de cette réunion est élaboré par le secrétariat et signé par le président de la Commission, et approuvé ensuite à la commission suivante. Voilà, vous avez le détail du règlement en annexe, je vous passe la lecture des différentes pages.

Mme la Présidente.- Merci beaucoup sur l'adoption de ce règlement lié à cette Commission. Y a-t-il des questions ? S'il n'y a pas de question, nous allons procéder au vote. Y a-t-il des personnes qui ne souhaitent pas prendre part au vote ? Des personnes qui s'abstiennent ? Qui votent contre ? Pour ? Je vous remercie.

Commission consultative des services publics locaux - Adoption du règlement intérieur

Le conseil décide :

- D'adopter le règlement intérieur de la Communauté Urbaine pour le mandat 2026-2032 tel qu'il est joint en annexe.

Observations : Adoption à l'unanimité.

6. Commission de délégations de services publics - Création et modalité de dépôt des listes

Mme la Présidente.- Et le rapport numéro 6, je redonne la parole à Monsieur le Premier vice-président sur la création et la modalité des dépôts des listes pour la commission de délégation de services publics.

M. Jean-François JAUNET.- Chers collègues, donc cette fois c'est une Commission encore un petit peu différente, c'est la Commission de délégation de service public. Quand la Communauté décide de déléguer une de ses compétences, on doit choisir un délégataire et pour ça il faut une commission qui puisse étudier, et bien, les offres qui sont faites et donc examiner les candidatures, dresser la liste des candidats admis à présenter une offre et puis ensuite rédiger un rapport permettant une analyse de celle-ci afin qu'ensuite le Conseil puisse délibérer de façon éclairée. Et donc, pour cette Commission il faut 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Et là vous avez effectivement la

possibilité de déposer des listes, donc c'est indiqué. Je vérifie si j'ai bien la même version. Donc les listes doivent être déposées auprès de la Présidente de la Communauté Urbaine Creusot Montceau avant les opérations électorales, donc au plus tard le vendredi 19 juin à 12h00. Elles doivent être transmises par courriel. Si vous avez déposé des listes pour des candidatures en dehors des dates fixées et bien ces listes ne sont pas retenues. Donc les opérations de vote auront lieu le 25 juin lors du prochain Conseil de Communauté. Et donc voilà. Donc j'invite ceux qui souhaiteraient créer des listes de candidature pour cette commission de se manifester avant la date du 19 juin.

Mme la Présidente.- Merci Jean François JAUNET. Merci. On va donc passer au vote pour la création et la modalité de dépôt des listes. Est-ce qu'il y a des questions sur cette commission de service public ? Des questions sur les listes, sur les modalités ? S'il n'y en a pas, on va donc voter. Est-ce qu'il y a des personnes qui ne participeraient pas au vote ? Qui s'abstiennent, ? Qui votent contre ? Pour ? Je vous remercie.

Commission de délégations de services publics - Création et modalité de dépôt des listes

Le conseil décide :

- D'approuver, pour la durée du mandat 2026-2032, la création d'une commission de délégations de services publics pour l'ensemble des délégations de services publics de la CUCM ;
- Que le dépôt des listes, préalablement à l'élection des membres aura lieu selon les modalités suivantes :
 - o Les listes sont à déposer auprès de la Présidente de la CUCM avant que les opérations électorales n'aient lieu au plus tard le vendredi 19 juin avant 12h,
 - o Les listes doivent être transmises impérativement par courriel à l'adresse suivante : saliha.makhlouf@creusot-montceau.org
 - o Un courriel sera adressé en retour aux élus pour accuser bonne réception de leur liste,
 - o Les listes déposées après le délai fixé ci-dessus ne seront pas acceptées,
 - o Une liste doit être établie par commission, les listes doivent clairement faire apparaître le nom des candidats titulaires et des candidats suppléants comme suit :

TITULAIRES

Mme/M. _____

Mme/M. _____

Mme/M. _____

Mme/M. _____

Mme/M. _____

SUPPLEANTS

Mme/M. _____

Mme/M. _____

Mme/M. _____

Mme/M. _____

Mme/M. _____

- De préciser que les élections des membres titulaires et suppléants ont lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel.
- L'élection des membres titulaires entraîne automatiquement celle de leurs suppléants,
- Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Toutefois, il est préférable de proposer le plus de candidats possible (soit 10 candidats) de sorte à avoir des « suivants de liste » en cas de démission.

Nombre de votants : 70

Nombre de bulletins blancs :

Nombre de bulletins nuls :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité absolue :

7. Mandat 2026-2032 - Désignation des représentants de la CUCM dans les organismes extérieurs

Mme la Présidente.- Nous allons passer au rapport numéro 7 pour le mandat 2026-2032, la désignation des représentants de la CUCM dans les organismes extérieurs. Donc je vais vous proposer cette délibération, ce projet donc, à la suite du renouvellement du Conseil de Communauté à l'installation des nouveaux conseillers communautaires pour le nouveau mandat 2026/2032.

Il faut donc que nous désignons des représentants de la CUCM dans ces nombreux organismes. Vous avez eu en tableau joint en annexe l'ensemble des organismes dans lesquels la CUCM dispose de représentants titulaires ou suppléants et avec mention du nombre de sièges par organisme. Voilà.

Alors très important : Le Code général des collectivités territoriales permet de ne pas recourir au scrutin secret, au vote à bulletin secret. Pour ces nominations ou présentations, sous réserve et j'attire votre attention que la décision soit prise à l'unanimité. Donc vous avez eu la liste de ces différents organismes des membres proposés titulaires ou suppléants. Je vous sou mets donc la proposition de voter à main levée pour l'ensemble en un seul bloc l'ensemble de ces listes, à condition que le vote soit à l'unanimité pour toutes ces désignations. Si ce n'était pas le cas, nous devrions dans ce cas-là passer à un vote à bulletin secret. Désignation organisme par organisme, ce que je précise. Mais voilà, vraiment, chacun est libre d'en juger, que cela prendra beaucoup de temps. Oui, voilà.

Alors sur la l'acceptation de procéder à main levée, je vais vous demander donc de me donner votre position ? Est-ce qu'il y a des gens qui sont contre ? Des élus qui sont contre sur le fait de voter à main levée ? L'ensemble de la désignation de ces organismes : est-ce qu'il y a des élus qui s'abstiennent ? Donc qui est pour le vote à main levée ? Je vais vous demander de prendre position. Je pense qu'il y a l'unanimité. Je regarde le service Assemblées qui a vérifié donc très bien dans ce cas-là. Ah. Il y a un petit changement d'accord. Alors c'est sur le SMET, les représentants au sein du SMET et dans les listes que nous avons. C'est un changement qui vient d'être opéré.

M. Jean-François JAUNET.- Pour préciser, c'est parce qu'en fait Monsieur Alain ROBERT est en charge en fait de ce qui est en lien avec les dépôts sauvages, les incivilités, puis la création éventuelle d'une police intercommunale et donc dans ce cadre-là puisqu'il y a en raison des dépôts sauvages, il y a un lien avec les déchets et donc c'est pour ça qu'il est proposé de mettre à la place de Monsieur FALCAND.

Mme la Présidente.- Monsieur ROBERT à la place de Monsieur FALCAND, voilà. Petite modification de ces désignations. Donc je vous laisse le temps quand même... Monsieur LANDRE.

M. Charles LANDRE.- Oui, simplement, je viens de lire les listes, je découvre mon nom à l'Office du tourisme communautaire. Alors je vous avais indiqué que je ne siégerai pas à l'Office du tourisme donc je vous demande de modifier s'il vous plaît merci.

Mme la Présidente.- Merci Monsieur LANDRE de le préciser. Tout à fait. Sur l'Office du tourisme, vous nous avez envoyé un courrier, on vous avait fait la proposition d'en être membre titulaire, ce que vous n'avez pas souhaité. Donc le titulaire qui est donc proposé est Monsieur Sébastien GAUTHERON, la liste n'ayant pas été modifiée à la suite de votre courrier. Veuillez-nous en excuser. Donc pour l'Office du tourisme, c'est Monsieur GAUTHERON, en lieu et place de la proposition à Monsieur LANDRE. Voilà donc s'il n'y a pas d'autres questions... je vous laisse quand même prendre connaissance, même si vous l'aviez fait préalablement.

Donc nous allons passer au vote global à main levée. Donc je vous en remercie. Est-ce qu'il y a des personnes qui ne prendront pas part au vote ? Est-ce que des élus souhaitent s'abstenir ? Est-ce que l'un d'entre vous s'abstient, l'un ou l'une ? Est-ce qu'il y a des personnes qui votent contre ... Donc qui est pour ? Cela remettrait en cause le vote. Donc je vous remercie donc unanimité. Le vote à main levée est donc validé. Merci beaucoup.

Mandat 2026-2032 - Désignation des représentants de la CUCM dans les organismes extérieurs

Le conseil décide :

- *A l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour désigner les représentants de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines dans les différents organismes listés en annexe de la présente délibération,*
- *De désigner les représentants de la CUCM pour le mandat 2026-2032 conformément à la liste qui figure en annexe de la présente délibération,*
- *De préciser que les représentants de la CUCM peuvent accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés par l'organismes extérieur que ce soit notamment par le conseil d'administration ou le Président dudit organisme,*
- *De préciser que le cas échéant, les représentants de la CUCM peuvent se porter candidat à la présidence, à la vice-présidence, candidat au sein de commissions/comités spéciaux ou à toute autre fonction au sein de*

- *l'organisme, sous réserve que ces fonctions ne soient pas incompatibles avec leurs attributions,*
- *De préciser que le cas échéant, les représentants de la CUCM peuvent bénéficier d'indemnité au titre de leur fonction au sein des organismes selon la réglementation applicable et les modalités définies par ledit organisme.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

8. Comité social territorial (CST) et formation spécialisée - Détermination de la composition et recueil de l'avis de l'administration

Mme la Présidente.- Nous passons au rapport numéro 8, le CST. Je passe la parole pour nous présenter ce rapport à Monsieur le vice-président Yohann CASSIER.

M. Yohann CASSIER.- Merci Madame la Présidente. Chers collègues, cette délibération concerne la mise en place du Comité social territorial et de sa formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail pour le mandat 2026/2032. Conformément au Code général de la fonction publique, notre collectivité, qui compte 422 agents au 1 janvier 2026, doit renouveler cette instance dans le cadre des élections professionnelles prévues le 10 décembre 2026. Compte tenu de nos effectifs, il est proposé de maintenir l'organisation actuelle et le principe du paritarisme avec 6 représentants titulaires de du personnel et 6 représentants titulaires de l'administration ainsi que 6 suppléants pour chaque collège. Cette composition sera identique pour la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. La délibération prévoit également de recueillir l'avis des représentants de l'administration sur les questions examinées par ces instances. Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

Mme la Présidente.- Merci Monsieur le vice-président. Y a-t-il des questions sur la composition et de la CST, cette instance réglementaire ? S'il n'y a pas de question, nous allons passer au vote. Est-ce que des personnes ne participent pas au vote ? Est-ce que certains d'entre vous s'abstiennent ? Est-ce qu'il y a des personnes qui votent contre ? Pour ? Je vous remercie.

Comité social territorial (CST) et formation spécialisée - Détermination de la composition et recueil de l'avis de l'administration

Le conseil décide :

- *D'instituer un Comité Social Territorial et une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité, et de conditions de travail pour la durée du mandat 2026-2032 ;*
- *Décider le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants titulaires et suppléants de l'administration égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ;*
- *De fixer la composition du Comité Social Territorial (CST) comme suit :*
 - *6 représentants du personnel titulaires,*
 - *6 représentants de l'administration titulaires,*
 - *6 représentants du personnel suppléants,*
 - *6 représentants de l'administration suppléants,*
- *De fixer la composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail comme suit :*
 - *6 représentants du personnel titulaires,*
 - *6 représentants de l'administration titulaires,*
 - *6 représentants du personnel suppléants,*
 - *6 représentants de l'administration suppléants*
- *De recueillir par le Comité Social Territorial et sa formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de condition de travail, l'avis des représentants de l'administration sur toutes les questions de l'instance.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

9. Direction de l'Ecomusée - Service expositions - Suppression d'un emploi permanent

Mme la Présidente.- Alors ensuite, je laisse à nouveau la parole à Monsieur le Vice-président Yohann CASSIER, sur deux délibérations qui vont de pair : suppression, enfin une suppression d'un emploi et ensuite on votera et je vous redonnerai la parole pour la création. Ah non, suppression également et création.

M. Yohann CASSIER.- Merci Madame la Présidente. Ces délibérations concernent l'évolution de l'organisation de l'entretien des jardins de la Villa Perrusson. Depuis plusieurs années, cet entretien repose sur un fonctionnement mixte associant un agent dédié, des prestations extérieures ponctuelles et l'appui des équipes territoriales. Il est aujourd'hui proposé d'externaliser entièrement cette mission à travers un marché public spécialisé afin de répondre à 3 objectifs : améliorer la réactivité et la qualité d'entretien du site, bénéficier d'une expertise technique adaptée à la préservation du patrimoine végétal et maîtriser davantage les coûts avec une économie estimée à plus de 50% par rapport à l'organisation actuelle. En conséquence, la délibération prévoit la suppression, à compter du 18 mai 2026, de l'emploi permanent de jardiniers techniciens affectés au service d'exposition de l'Écomusée ainsi que la mise à jour du tableau des effectifs. Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

Mme la Présidente.- Y a-t-il des questions sur ce cette délibération ? S'il n'y a pas de questions, on va donc passer au vote. Est-ce qu'il y a des personnes qui ne prennent pas part au vote ? Qui s'abstiennent ? Qui votent contre ? Pour ? Je vous remercie.

Direction de l'Ecomusée - Service expositions - Suppression d'un emploi permanent

Le conseil décide :

- *De supprimer, à compter du 18/05/2026, au sein du service expositions de la Direction de l'Ecomusée, l'emploi permanent à temps complet de Jardinier/technicien à raison de 35 heures hebdomadaires, relevant de la filière technique de catégorie C au grade d'adjoint technique ;*
- *De mettre à jour le tableau des effectifs ;*
- *D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

10. Direction Transports et Mobilité - Service transports scolaires et urbains - Suppression et création d'un emploi permanent

Mme la Présidente.- Donc toujours suppression/création de poste Monsieur le vice-président Yohann CASSIER.

M. Yohann CASSIER.- Merci Madame la Présidente. Donc cette délibération concerne l'évolution d'un poste au sein du service Transport scolaire et urbain. Le poste actuel de contrôleur des transports publics, créé en 2023, et calibré en catégorie C a vu ses missions évoluer de manière importante, notamment sur les volets de coordination des travaux et sécurité des transports publics. Il est donc proposé de supprimer l'emploi actuel de contrôleur des transports publics et de créer à compter du 18 mai 2026 emploi de coordinateur travaux et sécurité des transports publics, ouvert aux catégories C et B de la filière technique. Cette évolution permettra d'adapter le poste aux responsabilités désormais exercées et de renforcer l'expertise technique du service. La délibération prévoit également la possibilité de recruter un agent contractuel en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, ainsi que la mise à jour du tableau des effectifs. Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

Mme la Présidente.- Sur cette création d'un emploi permanent. Y a-t-il des questions ? S'il n'y a pas de questions, nous allons là encore passer au vote. Est-ce que des personnes ne participeront pas au vote ? Est-ce que certaines personnes s'abstiennent votre contre ? Pour ? Je vous remercie.

Direction Transports et Mobilité - Service transports scolaires et urbains - Suppression et création d'un emploi permanent

Le conseil décide :

- *De supprimer, à compter du 18/05/2026, un emploi permanent à temps complet de contrôleur des transports*

publics à raison de 35 heures hebdomadaires, relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique territorial, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise et agent de maîtrise principal ;

- De créer, à compter du 18/05/2026, un emploi permanent à temps complet de coordinateur travaux et sécurité des transports publics, à raison de 35 heures hebdomadaires, relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique territorial, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise et agent de maîtrise principal (catégorie C) et sur les grades de technicien territorial, technicien principal de 2ème classe et technicien principal de 1ère classe (catégorie B) ;
- D'autoriser Madame la Présidente à recruter des agents contractuels en cas de recrutement infructueux de candidats titulaires ;
- De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions ci-dessus ;
- De mettre à jour le tableau des effectifs ;
- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Observations : Adoption à l'unanimité.

II - QUESTIONS FINANCIERES

1. Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Proposition des commissaires membres

Mme la Présidente.- Nous allons passer au chapitre questions financières avec le rapport numéro 1 de ce chapitre, la création de la Commission intercommunale des impôts directs. Et pour ce faire, je vais donner la parole à Madame la Vice-présidente Chantal CORDELIER.

Mme Chantal CORDELIER.- Merci Madame la Présidente. Alors, l'article L.1650A du Code général des impôts prévoit que le Conseil de Communauté doit créer une Commission intercommunale des impôts directs. Cette CIID intervient en matière de fiscalité directe locale concernant les locaux professionnels et biens divers. Elle est également informée des modifications de valeurs locatives des établissements industriels. Son rôle est consultatif. Elle est composée de la Présidente de la Communauté Urbaine, de 10 commissaires titulaires et de 10 suppléants. C'est le directeur départemental des Finances publiques qui désigne les 10 commissaires titulaires et leurs 10 suppléants sur une liste qui compte le double de nombre, c'est à dire 20 personnes en titulaire et 20 personnes en suppléant. Sur votre projet de délibération, vous avez la proposition des 40 noms puisque 20 titulaires, 20 suppléants, qui vous est proposé et je vous remercie de bien vouloir délibérer d'une part sur la création de cette commission et d'autre part sur la liste qui sera soumise au directeur départemental des Finances publiques.

Mme la Présidente.- Merci beaucoup Madame la Vice-présidente. Alors, à noter pour information que les noms ont été proposés par les communes, toutes les communes qui avaient été sollicitées dans ce cadre-là. Alors sur la création de cette commission des impôts directs intercommunal. Y a-t-il des questions sur la liste qui vous est proposée ? Monsieur COULON... [propos inaudibles] On note le rectificatif sur le 2^{ème} nom, TOPIKI... D'accord le Service Assemblées va se rapprocher de vous je pense pour la modification. Y a-t-il d'autres questions ? Oui je vous donne la parole.

Mme Aurélie SIVIGNON.- Alors oui je crois que j'ai vu aussi une autre erreur, j'ai vu Pascal VEGLIA et je pense que je connais et c'est un Monsieur. Et c'est Pascal VEGLIA, ça doit être un... c'est un Monsieur.

Mme la Présidente.- Très bien, oui effectivement, c'est très bien de nous le signaler de façon à ce que ce soit transmis avec la bonne orthographe. Des prénoms je ne le vois pas mais je pense que le service trouvera. Voilà merci à vous. Donc, y a-t-il des questions ? D'autres questions sur la création de cette commission ? Et s'il n'y en a pas, nous allons donc passer au vote avec les modifications dans l'écriture des noms et prénoms. Est-ce que des

personnes ne souhaitent pas prendre part au vote ? Est-ce que des personnes s'abstiennent ? Votent contre ? Pour ?
Je vous remercie.

Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Proposition des commissaires membres

Le conseil décide :

- De créer une commission intercommunale des impôts directs, pour la durée du mandat, composée de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants,
- De proposer la liste suivante au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la CIID :

NOM/PRENOM DU CANDIDAT	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	IMPOSITIONS DIRECTES LOCALES CONCERNEES
Monsieur DUCHAMP Sylvain	25/09/1962	Le Creusot	TF
Madame TOMICKI Christine	14/01/1957	Saint Vallier	TF
Monsieur GEUGNON Julien	30/09/1985	Saint-Vallier	TF/CFE
Monsieur SEGAUD Alain	28/02/1950	Ciry le Noble	TF/CFE
Monsieur MAILLOT Marc	21/11/1954	Le Creusot	TF
Monsieur DELAPORTE Olivier	14/03/1972	Autun	TF
Madame DELEY Martine	16/05/1948	Marly-sur-Arroux	TF
Monsieur DUTREUIL Jacques	18/03/1960	Mesvres	TF
Monsieur REPY Marc	08/08/1964	Le Creusot	TF
Monsieur MARILLONNET Nicolas	28/07/1972	Dijon	TF
Monsieur PILLOT Bernard	29/06/1952	Le Creusot	THRS-TF-CFE
Madame LEQUY Martine	03/08/1956	Le Creusot	THRS-TF-CFE
Monsieur LUARD Jean-Paul	29/10/1948	Le Creusot	TF
Madame RITTER Martine	15/06/1961	Saint-Vallier	TF
Monsieur THOMASSET Laurent	06/06/1979	Le Creusot	TF/CFE
Monsieur LITAUDON Laurent	22/03/1975	Cluny	TF
Monsieur CHARDEAU Pierre	22/07/1952	Le Rousset	TF
Madame DESRUMAUX Carole	12/04/1970	Saint-Remy	TF
Monsieur HOICHE Antoine	26/02/1959	Damas (Syrie)	Non connue
Madame JUILLET MARTINE	15/09/1961	Le Creusot	Non connue
Monsieur RENOUEAU Philippe	04/04/1957	Loudeac	TF
Monsieur BONY Daniel	28/03/1951	Luzy	TF
Monsieur LAUREAU Daniel	17/11/1947	Le Creusot	TF
Monsieur DARROUX Christian	04/06/1959	Blanzay	TF
Monsieur BAUDIN Jean-Paul	05/07/1950	Dijon	TF
Monsieur SALCE Enio	30/10/1954	Le Creusot	TF
Madame DESPREZ Françoise	28/04/1961	Chalon-sur-Saône	TF
Monsieur CHARDEAU Michel	22/07/1954	Le Rousset	TF
Madame CHANOIT Nathalie	25/06/1969	Saint-Vallier	TF
Monsieur POIVEY François-Frédéric	06/11/1982	Montbelliard	TF
Madame PAUCHARD Marie	06/06/1977	Courbevoie	TF
Monsieur VEGLIA Pascal	19/10/1956	Le Creusot	Non connu
Madame BARNET Stéphanie	25/10/1981	Le Creusot	Non connu
Monsieur BEAUDOT Josselin	08/10/1993	Montceau-les-Mines	TF
Monsieur LACROIX Jean-Louis	27/09/1956	Vendennes sur Arroux	TF
Monsieur FAUVAUX Jean-Paul	21/10/1950	Marmagne	TF

Madame BEAUCARNOT Valérie	08/08/1958	Casablanca (Maroc)	TF
Monsieur WOZNIAK Edmond	07/06/1957	Saint-Vallier	TF
Monsieur DIVERTE Pierre	04/12/1958	Saint-Vallier	TF
Monsieur ADAM Benjamin, William Paul,	07/10/1990	Marseille	TF/CFE

Observations : Adoption à l'unanimité.

2. Commission permanente finances et ressources 2026-2032 -Création et désignation des membres

Mme la Présidente.- Et sur le rapport numéro 2, la création d'une Commission permanente Finances et ressources 2026/2032, pour le temps du mandat. Je cède la parole à Madame la Vice-présidente, Madame CORDELIER.

Mme Chantal CORDELIER.- Merci Madame la Présidente, donc l'article L. 2122 du Code général des collectivités territoriales indique que le Conseil communautaire peut former des commissions permanentes pour la durée du mandat. Ces commissions peuvent examiner les rapports soumis au Conseil communautaire. Elles n'ont pas de voix délibérative, elles n'émettent qu'un avis préalable. Il vous est donc proposé de créer une commission Finances et ressources dédiées aux questions budgétaires et financières. La Commission est convoquée par la Présidente de la Communauté qui en est la Présidente de droit. Le fonctionnement des commissions est régi par le règlement intérieur des instances de la Communauté Urbaine et la composition de cette Commission est laissée à l'appréciation du Conseil communautaire. Il vous est proposé que chaque élu intéressé pour siéger dans cette commission se fasse connaître suite à l'appel de son nom par Madame la Présidente.

Mme la Présidente.- Merci beaucoup Madame CORDELIER. Voilà, je précise que cette commission a été créée dès maintenant, alors qu'il y aura d'autres commissions créées, car elle doit se réunir le 2 juin pour examiner le compte financier unique en amont du passage de ce compte financier unique en Conseil communautaire du 25 juin. Donc d'autres commissions seront créées mais elles seront soumises à l'avis des maires et des élus, en amont de leur création, de leur constitution.

Comme l'a dit Madame la Vice-présidente, je vais donc vous proposer de vous porter volontaire ou non à être membre de cette commission en faisant l'appel nominatif. Et vous me préciserez si vous souhaitez, oui ou non, simplement par oui ou non faire partie de cette commission. Alors dans le mandat précédent, il y avait 2 grandes commissions. Avec une Commission finances, une autre commission Aménagement et services aux habitants. Mais peut-être que nous en constituerons d'autres puisque comme je viens de le dire, ce sera soumis à votre avis, à vos choix, à vos suggestions. Je le dis parce qu'au moment de me dire si oui ou non vous en participez, il faut savoir qu'il n'y aura pas que celle-ci. Il peut y en avoir plusieurs en fonction de vos appétences dans les sujets. Ici vous avez cette commission des Finances et puis ensuite voilà, à vous de vous déterminer. Voilà, c'est un choix totalement libre. Bon alors pour les personnes qui ne sont pas présentes, on verra après directement avec eux.

(La Présidente procède à l'inscription des membres de la Commissions Finances et ressources en faisant l'appel).

Mme la Présidente.- Voilà, je crois que j'ai appelé tout le monde. C'était un petit peu long, mais nécessaire pour la constituer dès aujourd'hui et pouvoir vous convoquer pour le 2 juin. Donc nous allons, maintenant que les membres sont désignés, pouvoir passer au vote. Donc sur la création de cette commission et la Constitution de ses membres, la désignation : est-ce que des personnes ne participent pas au vote ? Est-ce que des personnes s'abstiennent ? Votent contre ? Pour ? Je vous remercie.

Commission permanente finances et ressources 2026-2032 -Création et désignation des membres

Le conseil décide :

- De créer une commission permanente d'élus autour du thème suivant : finance et ressources
- De préciser qu'une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :
- De désigner, afin de siéger dans chacune des commissions, les élus communautaires selon les listes annexées.

Observations : Adoption à l'unanimité.

V – DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

1. Association « les Amis des Antilles » - Attribution d'une subvention à l'association

Mme la Présidente.- Nous passons maintenant au chapitre suivant, Développement territorial avec le premier rapport l'association « Les amis des Antilles », l'attribution d'une subvention et je cède la parole à Monsieur le Vice-président, Cyrille POLITI.

M. Cyrille POLITI.- Merci Madame la Présidente. Chers collègues, bien, il s'agit ce soir de délibérer de l'octroi d'une subvention à l'association « Les amis des Antilles », donc une subvention exceptionnelle bien que cette association très connue organise chaque année le Festival des Outre-mer en Bourgogne qui s'est déroulé du 4 au 13 mai 2026, donc jusqu'à ce soir. Elle a organisé notamment un concert lyrique le mois des mémoires, le 7 mai 2026, au petit théâtre du Château de la Verrerie. À noter que cette structure est composée uniquement de bénévoles, comme beaucoup d'associations. Et c'est pourquoi elle fait une demande de subvention exceptionnelle pour permettre de contribuer à la réussite de cet événement. Donc cette association et cet événement contribuent bien sûr au rayonnement de notre territoire et c'est ouvert à un large public, donc ça vise tout à fait à renforcer l'image dynamique et inclusive de notre collectivité. Et elle s'inscrit également dans les priorités territoriales. À noter également que cette année, c'était les 25 ans, l'anniversaire des 25 ans de la loi Taubira contre l'esclavage. Et c'est pourquoi nous proposons donc de bien vouloir délibérer sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 2 600 € au titre de l'année 2026.

Mme la Présidente.- Merci Monsieur le Vice-président. À noter que cet événement se poursuit encore jusqu'à aujourd'hui. C'était le dernier jour. Merci pour cette présentation pour cette association et ce festival. Sur cette délibération, y a-t-il des questions portant sur cette subvention ? Oui, s'il n'y a pas de question, je n'en vois pas. Nous allons donc procéder au vote. Y a-t-il des personnes qui pour le coup ne prennent pas part au vote en raison du fait qu'ils pourraient être membres du bureau ou d'avoir un intérêt avec l'association ? Non, nous n'en avons pas relevé. Y a-t-il des personnes qui souhaitent s'abstenir ? Des élus qui votent contre ? Donc je vais demander à ceux qui votent pour de lever la main. Je vous remercie.

Association les Amis des Antilles - Attribution d'une subvention à l'association

Le conseil décide :

- *D'octroyer une subvention exceptionnelle de 2 600 € en fonctionnement à l'association les amis des Antilles ;*
- *D'autoriser Madame la Présidente de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour le versement de la subvention.*
- *D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant*

Observations : Adoption à l'unanimité.

2. Association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger - Attribution d'une subvention

Mme la Présidente.- Je repasse de nouveau la parole à Monsieur le Vice-président sur de nouveau l'attribution d'une subvention.

M. Cyrille POLITI.- Voilà, merci Madame la Présidente. L'attribution d'une subvention à l'association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger, c'est une association creusotine qui organise son 25^{ème} anniversaire à l'international dans une démarche de réciprocité avec le Niger. C'est une notion assez connue et donc cet événement se déroulera du 12 au 14 juin 2026 au Château de la Verrerie. C'est un événement multi-partenarial qui prône un certain nombre de valeurs qui nous correspondent, à savoir la paix, la solidarité internationale et le vivre ensemble. C'est également une structure composée exclusivement de bénévoles et c'est pourquoi afin de réussir son événement de ce 25^e anniversaire, elle demande l'octroi d'une subvention de 2 000 €.

Mme la Présidente.- Merci beaucoup Monsieur POLITI, Cyrille. Est-ce que sur cette attribution de subvention, il y a des questions portant sur l'association, sur les événements ? Je regarde s'il n'y en a pas. Nous allons donc passer directement au vote. Est-ce qu'il y a là encore des personnes qui ne devraient pas participer au vote ? Dans ce cas-là je vais vous demander si certaines personnes souhaitent s'abstenir, certains d'entre vous s'abstiennent ? Certains veulent-ils voter contre ? Donc qui vote pour ? Je vous remercie.

Association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger - Attribution d'une subvention

Le conseil décide :

- *D'octroyer à l'association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger une subvention exceptionnelle de 2 000 € en fonctionnement ;*
- *D'autoriser Madame la Présidente de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour le versement de cette subvention ;*
- *D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

3. ECUISSES - Villa Perrusson - Label destination d'excellence - Autorisation de signature d'une convention avec le comité régional du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté

Mme la Présidente.- 3^{ème} rapport de ce chapitre qui concerne la Villa Perrusson, le label d'excellence et je donne la parole à Monsieur le Vice-président, Thierry BUISSON.

M. Thierry BUISSON.- Merci Madame la Présidente. Donc il s'agit d'une délibération concernant une autorisation de signature d'une convention avec le Comité régional de Bourgogne... de Tourisme Bourgogne Franche-Comté. Cela, comme vous l'avez dit, en vue de l'obtention du label destination d'excellence pour la Villa Perrusson. Alors le label destination d'excellence remplace le label qualité tourisme et met l'accent sur l'éco-responsabilité et l'accessibilité pour tous. Voilà donc la CUCM souhaite obtenir ce label pour la Villa Perrusson. Voilà donc il vous est proposé de délibérer pour la signature de cette convention.

Mme la Présidente.- Merci beaucoup Monsieur le Vice-président. Y a-t-il des questions sur ce label destination d'excellence ? Avez-vous des précisions ? Souhaitez-vous des précisions ? Je vous laisse le temps. S'il n'y a pas de questions nous allons donc passer au vote. Est-ce qu'il y a des élus qui souhaitent ne pas enfin qui ne devraient pas participer au vote, qui se retirent du vote ? Est-ce qu'il y a des personnes parmi vous qui souhaitent s'abstenir, qui votent contre ? Donc qui vote pour ? Je vous remercie.

ECUISSES - Villa Perrusson - Label destination d'excellence - Autorisation de signature d'une convention avec le Comité régional du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté

Le conseil décide :

- *D'approuver les termes de la convention à intervenir entre le Comité Régionale du Tourisme de Bourgogne Franche-Comté et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ;*
- *D'autoriser la Présidente, ou l'élu ayant délégation en la matière, à signer la convention entre le Comité Régionale du Tourisme de Bourgogne Franche-Comté et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ;*
- *D'autoriser Madame la Présidente de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, ou le Vice-président ayant reçu délégation en la matière, à signer tout autre document nécessaire à l'obtention du label « Destination d'Excellence ».*

Observations : Adoption à l'unanimité.

VI – DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Préservation des ressources en eau et de la biodiversité - Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne - Attribution de la participation communautaire 2026 - Autorisation de signature de la convention d'objectifs

Mme la Présidente.- Enfin, nous allons passer au chapitre développement durable avec un seul rapport qui concerne la préservation des ressources en eau et de la biodiversité. Je donne la parole au premier vice-président.

M. Jean-François JAUNET.- Merci Madame la Présidente. Donc vous savez que les enjeux sur l'eau vont être de plus en plus prégnants, et notamment la protection de nos réserves d'eau et de nos alimentations. Il y a un travail important qui est mené au niveau du barrage de la Sorme avec notamment la Chambre d'agriculture, mais sur les parties hautes de nos réserves, c'est à dire sur la zone humide du Haut-Meverin et sur les étangs de Saint-Sernin, de la Noue et du Haut-Rançon. Là, nous avons un partenaire qui est le conservatoire, donc des espaces naturels de Bourgogne qui nous accompagnent sur la gestion de ces milieux de façon à gérer à la fois tout ce qui est abords végétaux et biodiversité. Et donc comme chaque année, nous les soutenons financièrement pour le travail qu'ils mènent pour le compte de la protection de ces périmètres. Et donc il vous est proposé de voter une délibération, une subvention à la hauteur de 18 601,54 € donc à ce conservatoire pour continuer son action auprès de nos ressources en eau.

Mme la Présidente.- Merci Monsieur le Vice-président. Donc sur cette délibération, sur ce cette présentation, y a-t-il des questions sur la préservation de la ressource en eau ? Donc s'il n'y a pas de questions nous allons passer au vote, est-ce que des élus ne prennent pas part au vote ? Est-ce que certains d'entre vous souhaitent s'abstenir ? Souhaitent voter contre ? Qui vote pour ? Je vous remercie.

Préservation des ressources en eau et de la biodiversité - Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne - Attribution de la participation communautaire 2026 - Autorisation de signature de la convention d'objectifs

Le conseil décide :

- *D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 18 601,54 € au Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne au titre de l'année 2026 ;*
- *D'approuver les termes de la convention d'objectifs 2026 à intervenir entre la Communauté Urbaine et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne ;*
- *D'autoriser Madame la Présidente à signer ladite convention d'objectifs 2026 et d'en assurer la bonne exécution ;*
- *D'imputer les dépenses sur la ligne correspondante du budget annexe eau prévue en section de fonctionnement.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

VII – PROXIMITE

1. Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux

Mme la Présidente.- Nous allons passer au dernier chapitre de ce Conseil communautaire, chapitre proximité. Il s'agit de l'attribution des fonds de concours pour les chemins ruraux et je donne la parole à Monsieur le Vice-président Alain PHILIBERT.

M. Alain PHILIBERT.- Oui, merci Madame la Présidente, chers collègues. Dans une logique de solidarité communautaire, la CUCM a adopté un règlement destiné à définir les modalités d'attribution des fonds de concours relatifs à l'entretien des chemins ruraux réalisés par les communes. Ce mécanisme de coopération territoriale se traduit concrètement par un soutien financier aux communes qui procèdent à l'entretien de ces équipements. Les communes déposent ainsi un dossier auprès de la Commission entretien des chemins ruraux, laquelle vérifie la complétude des dossiers, les instruit et émet un avis proposant pour chaque opération un montant proportionnel à l'opération. La Commission s'était réunie le mercredi 12 juin 2025 et a émis un avis favorable pour le projet concernant la commune de Marmagne, c'était l'aménagement du chemin de la Collonge. La Commission a émis un avis favorable. Le montant qui avait été pris en compte, c'était 3 925,00 €. Le montant du fond accordé représente 1 962,50 €, c'est à dire 50% de la somme totale. Voilà Madame la Présidente.

Mme la Présidente.- Très bien, merci Monsieur le Vice-président. Sur l'attribution de ces fonds de concours pour l'entretien de vos chemins ruraux dans les communes rurales, bien entendu, y a-t-il des questions ? Voulez-vous intervenir ? S'il n'y a pas de question, nous allons procéder au vote. Est-ce qu'il y a des personnes qui ne prennent pas part au vote ? Qui s'abstiennent ? Qui votent contre ? Alors pardon ? Ah... vous n'avez pas levé la main ? Voilà. Qui vote pour ? Merci à vous. Merci donc. Ce Conseil communautaire, comme vous avez pu le remarquer, était particulièrement court. Les délibérations n'ont pas appelé à prolongation particulière donc nous aurons un prochain Conseil communautaire le 25 juin.

Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux

Le conseil décide :

- *D'approuver le versement du fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;*
- *D'imputer les sommes sur le budget correspondant.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

Mme la Présidente.- J'ai quelques petits messages à vous transmettre, très simples en cette fin de conseil. Simplement, il apparaît que... Voilà que des élus n'ont pas encore récupéré leur tablette, donc on nous signale le service informatique que tout le monde n'a pas récupéré sa tablette et à cette fin, nous... enfin le service informatique... leur rendre leur laurier.... propose de nouveau... un nouveau créneau pour récupérer votre tablette si vous voulez le noter pour certains d'entre vous, ce sera le 27 mai de 15h00 à 19h00 au hub&go. 27 mai 15h-19h à hub&go. Je vous rappelle aussi de bien confirmer votre présence aussi bien au bureau qu'en conseil communautaire. C'est très important pour pouvoir avoir le quorum et avoir voilà... de donner des pouvoirs donc comme on est en début de mandat, prenez bien cette habitude. Et enfin je vois que Monsieur le Maire de Saint-Bérain voulait dire quelque chose, s'exprimer. Monsieur VALETTE, je vous donne la parole Cher collègue.

M. Noël VALETTE.- Oui, merci Madame la Présidente. Merci chers collègues. Je souhaitais en cette fin de première session communautaire, faire une petite remarque, une petite réaction. J'ai été franchement choqué par quelques... je vais dire prise de position dans la presse concernant le Bureau communautaire qui je dois le signaler, j'ai participé justement, j'ai eu la chance de participer à son élaboration. Si je n'en fais pas partie, c'est juste par... mais je vais vous dire par égoïsme personnel et parce que j'ai voulu protéger un peu ma vie privée.

Sauf que dans le Journal du 18 avril 2026, Monsieur Charles LANDRE a considéré ce Conseil qui n'était pas à la hauteur de la tâche, je le cite : « La baisse de qualité de l'exécutif pour les prochaines années. Une baisse encore plus flagrante que lors des mandats de David MARTI ». Je pense chers amis, il y a plus de 12 ans que je suis dans cette Assemblée, il me semble que le niveau de David MARTI n'était pas non plus à critiquer, pas plus que celui d'Isabelle LOUIS, pas plus que celui de Madame la Présidente aujourd'hui, moi je suis même fier que votre exécutif rassemble depuis le plus jeune maire du département jusqu'à mes conscripts avec leur expérimentation, leur voilà...

Je ne suis pas, je suis touché et franchement ému d'être obligé de dire ça. Lorsqu'on est élu, je considère qu'il vaut mieux être que paraître. Et ce n'est pas par des déclarations dans la presse en minimisant la valeur de ceux qui portent la charge qu'on arrivera à faire revenir les électeurs dans les urnes. Ce n'est sûrement pas par ce biais là qu'on y arrivera. Je voudrais quand même rappeler qu'il faudrait avoir un peu d'humilité et inviter Monsieur LANDRE à ne pas porter, à ne pas critiquer des délibérations comme il l'a fait ici. Et le lendemain, en rencontrant les personnes qui étaient en responsabilité pour ces délibérations, leur dire qu'elle avait passé grâce à lui. L'exécutif avant les élections a évoqué sa richesse par sa diversité, en allant du plus jeune maire du département au plus ancien, comme je l'ai dit.

Je voudrais aussi lui rappeler la création de la CUCM en 1970. J'avais 19 ans et ma commune de Saint-Bérain-Sous-Sanvignes, elle était dans les premières communes qui sont rentrées justement dans cette Communauté. Et à cette époque, il y avait encore des élus qui s'entendaient. Il y avait le maire du Creusot, Monsieur LACAGNE et le maire de Montceau, Monsieur JARROT, qui s'étaient justement entendu sur je veux dire... comment... la mise à disposition de locaux pour justement pour la Communauté. Après je vois Monsieur LANDRE qui après avoir essayé de détourner quelques élus en sa faveur pour dire qu'ils étaient les plus malheureux du monde. Je voudrais l'inviter à un peu plus d'humilité et lui dire que ce n'est pas en envoyant des notes de commission à chaque moment sur la presse qu'on va arriver à repiquer la Communauté debout, bien qu'elle ne soit pas à terre. La Communauté a besoin... Un élu de toute façon, il est responsable d'un budget et l'argent qui sera mis dans certaines places ne le sera pas malheureusement ailleurs.

Je veux ici renouveler ma confiance à l'exécutif, lui dire que j'ai une certaine fierté, même si par moment je vois qu'il y a quelques moqueries. Mais le paraître comme je le dis, ça ne m'intéresse pas. Il y a des gens qui paraissent beaucoup, mais en partant de leurs responsabilités, souvent ils laissent la note sur la table à d'autres. Alors merci. Moi je vous souhaite bonne chance chers collègues. Bonne réussite pour cette intercommunalité. Et j'ai confiance en vous, merci.

Mme la Présidente. - Merci Monsieur le Maire, pour la confiance que vous nous témoignez à moi et tous les élus qui sont autour de moi, pour avoir noté leur diversité en âge, mais aussi dans la représentation de leur commune, dans les délégations que nous avons donc construites ensemble et je vous en remercie. Puis aussi merci pour l'expérience que vous nous apportez au sein de cette Assemblée et pour le récit que vous nous faites de l'histoire de cette Communauté Urbaine et que vous portez avec noblesse et avec conviction. Merci Monsieur le Maire pour ce témoignage dont nous saurons nous montrer à la hauteur. Je n'en doute pas.

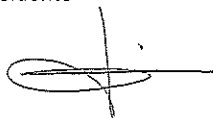
Donc ce Conseil communautaire se termine évidemment. Un vin d'honneur ou un pot, je ne sais comment dire, vous sera proposé avant de repartir si vous voulez échanger entre vous. Voilà j'en profite pour dire qu'aujourd'hui c'est un petit moment de simplicité qui vous attend. Je vois que c'est vers le bar derrière moi et puis que nous aurons deux moments post Conseil communautaire, sans doute plus festifs, plus fournis... voilà à des moments clés de l'année. Peut-être avant les vacances d'été et avant les fêtes de Noël. Voilà, j'aurai l'occasion de vous le redire. Mais prenez le temps de la discussion et des échanges, c'est important. C'est dans l'esprit que nous voulons. Nous souhaitons incarner toutes celles et ceux qui sont autour de moi. Bonne soirée à vous.

- :: - :: - :: -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30)

Isabelle LOUIS

Présidente



Béatrice BARNAY

Secrétaire de séance

